

Les commissions

L'Assemblée plénière désigne également, pour une durée de 5 ans, certaines commissions spécialisées dont la composition actuelle est la suivante :

Commission Économique

Laurent Schonckert, Président, Roland Bastian, Colette Dierick, Arnaud Jacquemin, François Koepp, Marc Lauer, Alain Rix, Jean-Paul Scheuren, Maxim Straus, Gérard Wagner, Pierre-Nicolas Werner et Gérard Zoller.

Commission « Entrepreneurship »

Fernand Ernster, Président, Arthur Carvas, Jean Diederich, Robert Goeres, Anouk Hilger, Guy Hoffmann, François Koepp, Giovanni Pietrangelo, Alain Rix, Michel Rodenbourg, Georges Thielen, Netty Thines et Georges Zahlen.

Commission Formation

Valérie Massin, Présidente, Arthur Carvas, Robert Goeres, Carine Federspiel, Nadine Kirsch-Wagner, François Koepp, Marie-Christine Mariani, Giovanni Pietrangelo, Alain Rix, Laurent Schonckert et Marianne Welter.

Commission « International »

Maxim Straus, Président, Arthur Carvas, Jean Diederich, Robert Faber, Robert Goeres, Jerry Grbic, Eric Henrotin, Marie-Christine Mariani et Giovanni Pietrangelo.

Commission du Budget et des Comptes

Guy Hoffmann, Président, Robert Faber, Frank Krings, Evie Roos, Frank Wagener et Gérard Wagner.

Commission Communication

Robert Goeres, Président, Valérie Massin, Michel Rodenbourg, Netty Thines, Jan Vandenneucker, Marianne Welter et Georges Zahlen.

Commission Immeuble

Jean-Marc Kieffer, Président, Pierre Ahlborn, Eric Klückers, Jean-Paul Scheuren et Romain Weber.

Commission Luxexpo

Jos Sales, Président, Nadine Kirsch-Wagner, Jacques Lorang, Michel Rodenbourg et Romain Weber.

Groupe de travail « Transition Digitale »

Marc Niederkorn, Président, Jean Diederich, Marc Lauer, Jacques Lorang, Georges Thielen et Frank Wagener.

Il existe également un groupe de travail « Climat » dans lequel l'ensemble des membres élus est consulté, ainsi qu'un groupe de travail « Développement Durable » qui est constitué de membres élus et d'experts externes.

Ces commissions, présidées par un membre élu désigné par l'Assemblée plénière, sont assistées par les services de la Chambre de Commerce. Elles font un rapport régulier de leurs activités lors de l'Assemblée plénière.